

JOSÉ MANUEL SILVA RODRÍGUEZ*

Presentazione del Libro Verde della Commissione Europea sullo Spazio Europeo della Ricerca e le azioni di sostegno per la ricerca in agricoltura

Mesdames, Messieurs,

Je remercie Monsieur le Président Scaramuzzi pour son invitation, ainsi que les membres de l'Académie, intervenants et participants ici présents. Je suis honoré de votre invitation et de revenir à la prestigieuse Académie dei Georgofili, qui est un lieu adéquat pour échanger nos réflexions sur l'avenir de la recherche dans le domaine de l'agriculture.

Saint Exupéry écrit «la terre nous en apprend plus long sur nous que tous les livres. Parce qu'elle nous résiste. L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle. Vous, à l'Accademia dei Georgofili, "Amanti della Terra", qui travaillez depuis 1753 sur les rapports entre l'homme et son environnement naturel, le savez fort bien.

Mon intervention abordera les aspects principaux suivants: l'origine du Livre vert sur l'Espace européen de la recherche, et ses objectifs; les résultats de la récente consultation publique et les prochaines étapes et, finalement; les actions et implications pour la recherche en agriculture en Europe.

ORIGINE DU LIVRE VERT: LA STRATÉGIE DE LISBONNE

Tirant les leçons des premières années de mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne pour favoriser l'emploi et la croissance, le Conseil européen a décidé, en mars 2005, de la relancer en profondeur.

Il y a eu un recentrage des priorités sur les emplois et la croissance, en mobilisant davantage tous les moyens nationaux et communautaires dans les trois

* *Direction Générale de la Recherche, Commission européenne*

dimensions – économique, sociale et environnementale – de la stratégie, pour mieux en exploiter les synergies dans un contexte général de développement durable.

La relance de la stratégie de Lisbonne se fonde sur 3 grands axes:

- l'Europe doit être plus attrayante pour les investisseurs et les travailleurs;
- la connaissance et l'innovation doivent devenir le moteur de la croissance européenne;
- nos politiques doivent permettre aux entreprises de créer davantage d'emplois de meilleure qualité.

Dans les économies avancées telles que celle de l'Union européenne, la connaissance – à savoir la recherche et le développement, l'innovation et l'éducation – est un moteur essentiel de la croissance de la productivité.

Afin d'accroître et améliorer l'investissement dans la recherche et le développement, nous devons accélérer notre progression vers l'objectif européen de 3 % du PIB pour les dépenses en R&D. Cela nécessite des efforts publics ainsi que privés plus importants et plus efficaces, des conditions d'encadrement plus favorables et des chercheurs formés et motivés plus nombreux.

Nous devons également disposer de moyens plus puissants pour inciter les entreprises à s'engager dans l'innovation et la R&D. Nous devons réduire cette fragmentation de la recherche pour attirer les investissements de R&D en Europe. Nous devons également écouter attentivement les attentes et besoins du secteur privé.

Les plateformes technologiques en sont un exemple. Avec leurs «visions» et «agendas» stratégiques elles contribuent au besoin d'identifier ensemble, avec les industriels, les grands défis sociétaux à aborder à l'échelon européen. Plusieurs ont été créées dans les domaines spécifiques des biotechnologies végétales, forêts, biotechnologies industrielles, sélection animale, santé animale et alimentation.

LE LIVRE VERT: UN NOUVEL ELAN À L'ESPACE EUROPÉEN DE LA RECHERCHE

Un nouvel élan pour accompagner la relance de Lisbonne fut la parution le 4 avril dernier du livre vert sur l'Espace européen de la recherche.

En effet, la Commission œuvre, avec les Etats membres et les autres acteurs de la recherche, à la réalisation d'un espace européen de recherche de grande envergure avec:

- un «marché intérieur» européen de la recherche, dans lequel les chercheurs, les technologies et les connaissances circulent librement;
- une véritable coordination à l'échelon européen des activités, programmes et politiques de recherches nationaux et régionaux;
- des initiatives mises en œuvre et financées au niveau européen.

L'Espace européen de la recherche est devenu un élément de référence clé pour la politique de la recherche en Europe.

Mais quelles sont les priorités?

D'abord de réaliser un marché du travail unique pour les chercheurs, pour faire face aux nombreux obstacles à la mobilité.

Ensuite de développer des infrastructures de recherche de classe mondiale qui servent à l'ensemble de la communauté européenne de la recherche.

Ainsi que de renforcer des institutions de recherche. Pour être au niveau d'excellence mondiale, une concentration et une spécialisation accrue des universités et organismes de recherche (35% de la recherche européenne) sont indispensables.

Et également de partager les connaissances. Le transfert de connaissances entre la recherche et les entreprises doit être amélioré pour que l'exploitation de la recherche se traduise en développement de produits et services nouveaux.

Enfin, d'optimiser les programmes et priorités de recherche.

Un exemple - une centaine de projets de recherche nationaux sur la bactérie *Campylobacter* ont été identifiés. On peut légitimement se poser la question de financement de projets doublons.

Dans le cadre de l'Espace européen de la recherche, la création des ERA-NETs permet d'assurer une certaine cohérence des programmes nationaux et régionaux en soutenant la mise en réseau et la coordination des programmes de recherche menés au niveau national et régional.

Actuellement il y a 71 ERA-NETs impliquant 38 pays. Depuis 2002, 183 millions d'Euro ont été engagés via cet instrument financier. Les secteurs agricole et alimentaire ont fortement bénéficié de ce nouveau mode de financement avec des six réseaux concernant la génomique des plantes, la sécurité alimentaire, l'alimentation animale et l'agriculture biologique, ainsi que sur la collaboration des petites et moyennes entreprises.

Je tiens également à souligner la complémentarité entre le financement du septième programme-cadre et les Fonds structurels.

La Commission européenne invite les États membres à utiliser davantage les Fonds structurels pour soutenir la recherche, le développement et l'in-

novation (Fonds européen de développement régional FEDER, Fonds social européen FSE et Fonds européen agricole pour le développement rural FEADER). Le budget des Fonds structurels européens est de 308 milliards d'Euros pour la période 2007-2013. Dix pour cent de ces fonds seront dédiés à des actions de recherche et d'innovation dans les régions et États membres.

Les Fonds structurels et les programmes-cadres de recherche et développement permettent de mobiliser le potentiel de développement de recherche et de technologie au niveau régional, national et européen, et de contribuer plus efficacement au développement social et économique des régions.

Les régions peuvent également renforcer leurs infrastructures de recherche et les connecter ou les intégrer au niveau européen.

Ces instruments peuvent être utilisés conjointement pour améliorer les réseaux entre universités, instituts de recherche et entreprises, afin de créer des pôles de compétence régionaux, et/ou d'augmenter la capacité de participation au septième programme-cadre.

De plus, un programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP) pour la période 2007-2013 a été mis en place.

Le programme-cadre fournira un cadre cohérent pour toutes les actions communautaires élaborées dans le domaine de l'esprit d'entreprise, des PME, de la compétitivité industrielle, de l'innovation, du développement et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, des technologies environnementales et de l'énergie intelligente.

Il s'organise autour de trois grands secteurs d'activité:

- Esprit d'entreprise et innovation, centré principalement sur les PME
- Soutien à la politique en matière de technologies de l'information et de la communication, destiné à soutenir l'adoption de ces technologies dans les services liés au commerce, à l'administration et au secteur public
- Énergie intelligente en Europe.

Le budget total prévu pour le programme s'élève à 4.21 milliards EUR.

L'aspect international est aussi un aspect fondamental de l'Espace européen de la recherche. Les découvertes scientifiques sont de plus en plus souvent réalisées par des équipes internationales. La recherche de niveau mondial nécessite donc l'implication de scientifiques de haut niveau de partout dans le monde, afin, entre autre, de résoudre plus rapidement les défis mondiaux actuels, pour favoriser l'exportation de nos technologies et pour partager le poids financier sous-jacent.

La Commission présentera, au printemps 2009, un rapport de progrès sur l'utilisation coordonnée des Fonds structurels et des autres instruments communautaires.

LE NOUVEAU LIVRE VERT: PROCHAINES ETAPES

Enfin, j'aimerais vous dire que la large consultation sur les orientations proposées dans le livre vert par la Commission, a suscité beaucoup d'intérêt: 800 réponses ont été reçues de la part de chercheurs individuels, d'instituts de recherche, de l'industrie, de la société civile, de citoyens, d'États membres, d'autres institutions européennes, et même de pays tiers.

Elles révèlent un large soutien pour les mesures proposées, mais qu'il y a encore beaucoup à réaliser pour y parvenir à l'horizon 2020, notamment pour éviter une centralisation excessive de la coordination et des financements. La Commission devrait agir suivant les cas soit comme catalyseur, soit comme facilitateur.

Je tiens à préciser que la Commission ne souhaite pas imposer un Espace européen de la recherche sans un partenariat fort et responsable avec les d'États membres et acteurs de la recherche.

Sur la base des résultats de cette consultation et de la Conférence de Haut niveau organisée par la Présidence portugaise le 8 octobre dernier à Lisbonne, la Commission va revoir les propositions et proposer des initiatives en 2008.

LA RECHERCHE EUROPÉENNE EN AGRICULTURE -
LE SEPTIÈME PROGRAMME-CADRE ET LA BIO-ÉCONOMIE

L'Espace européen de la recherche est un concept très large qui embrasse les systèmes et activités de recherches à tous les niveaux en Europe mais aussi dans le monde. Le septième programme cadre couvrant la période 2007-2013 est un instrument important pour le développement et la mise en place de l'Espace européen de la recherche. Le nouveau programme cadre investira 55 milliards EUR, c'est-à-dire trois fois plus que le précédent! Pour comparaison, et bien que nous ne voulions pas appliquer le modèle américain, les Etats-Unis investissent 80 milliards EUR par an.

Il permet de maintenir un haut niveau d'ambition notamment pour l'agriculture, l'alimentation et les biotechnologies en Europe, qui sont partie prenante de la bio-économie européenne fondée sur la connaissance.

Dans un examen à mi-parcours de la Stratégie 2002-2010 sur les sciences du vivant et la biotechnologie, il a été proposé de réorienter les actions afin de promouvoir une bio-économie européenne fondée sur la connaissance, compétitive et durable.

L'attitude de la société européenne vis-à-vis de la recherche en matière d'agriculture, de pêche et d'alimentation est en train de changer profondément.

D'une part, les préoccupations récurrentes des citoyens, particulièrement aiguës au moment des crises alimentaires et environnementales, constituent un véritable défi pour les systèmes de production. Les citoyens exigent une alimentation de meilleure qualité, plus saine, plus sûre et plus respectueuse de l'environnement. Ils veulent connaître l'origine de ce qu'ils mangent et choisir leur nourriture en toute connaissance de cause.

D'autre part, le concept de développement durable s'est progressivement imposé auprès des citoyens et des opérateurs économiques, avec de nouvelles exigences en matière de protection de l'environnement, de gestion des ressources biologiques et de développement dans les zones rurales et côtières. La perspective de raréfaction des ressources pétrolières ouvre également de véritables opportunités de diversification des productions dans les domaines 'non-alimentaires', les biocarburants et la chimie verte.

La demande croissante en ressources biologiques ne peut être satisfaite que par l'innovation et le progrès des connaissances dans la gestion, la production et l'utilisation durables de ces ressources biologiques afin de développer des produits nouveaux, durables, plus sûrs, abordables, éco-efficaces et concurrentiels.

Le programme de bio-économie basée sur la connaissance est divisé en trois piliers complémentaires:

- la gestion durable des ressources biologiques (végétales, animales, marines, forestières);
- l'amélioration de la qualité et de la sûreté alimentaire (de la fourchette à la fourche);
- la valorisation non alimentaire des productions agricoles et halieutiques.

LA BIO-ÉCONOMIE - PREMIER PILIER

Le premier pilier couvre la production et gestion durables des ressources biologiques du sol, des forêts et de l'environnement aquatique. La recherche va permettre de relever les défis des systèmes agricoles européens, diminuer les impacts environnementaux néfastes et prendre en compte les changements climatiques.

Dans l'optique de pallier la fragmentation des efforts européens de recherche en matière agricole, donc, toujours dans l'objectif global de l'Espace européen de la recherche, je souhaite souligner le rôle moteur du Comité permanent de la recherche agronomique (SCAR), dont le mandat depuis fin 2004 est d'entreprendre toutes les actions nécessaires en soutien à une meilleure coordination des activités de recherche des Etats membres.

Formé des représentants de 33 pays européens, le SCAR a d'ores et déjà contribué à rassembler les autorités nationales financièrement responsables de la mise en œuvre des programmes nationaux de recherche autour de groupes de coordination sur des thématiques de recherche jugées prioritaires.

Parmi les actions entreprises, le SCAR a lancé une importante initiative visant à évaluer, à travers des activités de prospective, quels seront les contours de l'agriculture européenne à l'horizon 2020-2025.

Le SCAR s'est appuyé sur le travail d'un groupe d'experts, dont la mission était d'analyser l'ensemble des études de prospective existantes au niveau européen et international, d'identifier des scénarios possibles pour l'agriculture européenne d'ici quinze-vingt ans, et enfin, d'ouvrir un débat sur les priorités de recherche qui en découlent.

Dans ce contexte, la Commission a organisé les 26 et 27 juin dernier une conférence d'envergure sur l'avenir de l'agriculture européenne. Le but de cette conférence était d'identifier des besoins de recherche et d'élaborer un agenda de recherche européen cohérent afin de permettre à l'agriculture de répondre à des défis complexes, tels que la mondialisation croissante, les pénuries d'énergie, le changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles.

Les débats menés au sein de la Conférence ont permis de dégager des pistes de réflexion parmi lesquelles figurent, entre autres, la réduction de l'impact du changement climatique sur l'agriculture européenne, la réforme du système européen de recherche agricole dans le sens d'une meilleure diffusion des connaissances, ou encore la mise en place d'un mécanisme de surveillance basé sur une évaluation régulière du processus de prospective afin de mieux comprendre les priorités qui en découlent sur le long terme.

Il est probable que ces pistes de réflexion se traduisent très vite par des collaborations concrètes entre les Etats membres sous l'égide du SCAR, contribuant ainsi au développement d'un Espace européen de la recherche agricole.

Les résultats des travaux que le comité a entrepris seront utilisés pour produire un rapport sur la coordination en matière de recherche agronomique que la Commission transmettra au Parlement européen et au Conseil dans le courant de l'année 2008.

LA BIO-ÉCONOMIE – SECOND PILIER

Le second pilier concerne le secteur agro-alimentaire et la santé.

L'industrie agro-alimentaire, essentiellement composée de petites entreprises (99% sont de petite ou moyenne taille) doit faire face à de nouveaux

défis: le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies non transmissibles liées à l'alimentation, les changements de style de vie et de qualité de vie.

Pourtant le secteur alimentaire a de nombreuses opportunités. La demande pour de nouveaux produits sains, à haute valeur nutritionnelle, pratique à utiliser, biologique, produits de façon équitable et respectueux de l'environnement est en constante augmentation.

La politique de recherche sur l'alimentation, santé et bien-être a pour objectif de stimuler la production de produits et procédés alimentaires à haute valeur ajoutée par plus de recherche sur la santé, la qualité et la sécurité alimentaire.

Cette activité soutient plus activement la recherche sur la perception et les attitudes du consommateur, les facteurs de choix alimentaire, notamment vis-à-vis des aliments traditionnels.

Face à des styles de vie plus sédentaires, des changements culturels rapides, une urbanisation accrue et des changements de choix alimentaires, la recherche sur les interactions entre alimentation et maladies chroniques, telles l'obésité, le diabète et les maladies cardio-vasculaires, est nécessaire.

Une collaboration active avec l'Agence européenne de sécurité alimentaire basée à Parme nous permet d'interagir et de compléter nos actions plus particulièrement dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Afin d'identifier, stimuler des actions qui permettraient plus d'investissement en recherche et plus de collaboration entre les acteurs de la chaîne alimentaire, une conférence internationale "Perspectives for Food 2030" a été organisée par nos services en avril dernier. Le secteur alimentaire peut être plus compétitif par plus de recherche et d'innovation. Il doit s'ouvrir à d'autres disciplines, engager plus d'investissements de recherche privés, former encore mieux son personnel, développer plus de recherche pour les technologies futures et pour gagner la confiance des consommateurs à qui il doit s'adapter de plus en plus.

La recherche dans le domaine de l'alimentaire participe beaucoup au soutien et à la formulation des politiques et législation dans le domaine de la santé publique, santé animale, bien-être et protection du consommateur.

Pour citer quelques exemples, nous soutenons des activités de recherche afin d'aider au développement de la législation sur l'étiquetage nutritionnel, les allégations nutritionnelles. Nous participons également à la réflexion de la Commission dans son livre blanc énonçant tout un éventail de propositions sur la manière dont l'Union européenne peut aborder les problèmes de santé liés à la nutrition, à la surcharge pondérale et à l'obésité.

LA BIO-ÉCONOMIE – TROISIEME PILIER

Enfin, le troisième pilier s'intéresse à la valorisation non alimentaire des productions agricoles et halieutiques par les biotechnologies et la biochimie.

L'amélioration de la productivité et de la composition des matières premières et de la biomasse issue des animaux, des plantes et les connaissances sur la génomique microbienne vont permettre d'optimiser les procédés de conversion et d'améliorer la valeur ajoutée des produits finaux. L'application de biotechnologies industrielles dans le secteur agricole et sylvicole permettra d'améliorer les performances.

Pour cela il est nécessaire de développer de nouveaux partenariats entre les producteurs et les utilisateurs de biomasse agricole tels que les producteurs d'enzyme, les industries chimiques, les raffineries pétrolières.

Les raffineries biologiques peuvent aussi fournir une large palette de produits industriels à partir de ressources biologiques, tels que lubrifiants, plastiques, textiles, etc.

Par ailleurs, comme mentionné précédemment, la Stratégie sur les Science de la Vie et Biotechnologies 2002-2010 portera sur la promotion de la recherche et le développement de marchés pour les bioproduits, l'amélioration de l'adoption de nouvelles technologies, l'innovation et le transfert de connaissances des milieux scientifiques vers l'industrie, les débats de société éclairés sur les avantages et risques des sciences du vivant et de la biotechnologie, la contribution durable des biotechnologies modernes à l'agriculture, ainsi qu'à l'amélioration de la mise en œuvre de la législation et son incidence sur la compétitivité.

Le Centre commun de recherche de la Commission vient de publier l'étude "Bio-for-EU" qui démontre le large impact des biotechnologies sur l'industrie.

REMARQUES FINALES

En conclusion, les secteurs agricole et alimentaire doivent répondre à des défis de plus en plus aigus et à des attentes grandissantes des citoyens.

Les mesures prises dans le cadre de la politique agricole doivent se baser sur une expertise scientifique solide.

La recherche effectuée dans les domaines agricoles, alimentaires et biotechnologiques fournira la base de connaissances nécessaire pour soutenir différents domaines de la politique communautaire: la politique agricole com-

mune et la stratégie forestière européenne; les questions d'agriculture et de commerce; la réglementation en matière de sécurité des aliments; les normes communautaires en matière de santé et de bien-être des animaux et la lutte contre leurs maladies; enfin, la réforme de la politique commune de la pêche, qui vise à assurer un développement durable de la pêche et de l'aquaculture et la sécurité des produits issus de la mer.

Le septième programme-cadre de recherche et développement n'est pas un simple instrument de financement de la recherche, mais un outil à la réalisation de l'Espace européen de recherche. La recherche n'est pas un objectif mais un moteur pour améliorer la croissance et l'emploi.

Le livre vert sur les nouvelles perspectives de l'Espace européen de la recherche permettra de relever les grands défis auxquels l'Union européenne est confrontée, et d'atteindre les objectifs de la stratégie de Lisbonne.

Je réitère fortement votre contribution à la création de l'Espace européen de la recherche. Elle nécessite de nouvelles initiatives et implications aux niveaux national et régional, entre les chercheurs et les organismes de recherche, les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises, les organismes de la société civile et les citoyens.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de votre attention.